

Hôpitaux

BONNE SANTE 2007 !

LA PRISON EN PEINE DE SENS



À la mairie du 14^e, une expo et un débat alertent sur la condition des détenus. [► PAGE 2](#)

CONSEILS DE QUARTIERS

Les six conseils du 14^e, animés principalement par des habitants bénévoles, débattent de nos problèmes, urbanisme, circulation, logement, lien social, etc.. Ils s'efforcent de faire émerger une démocratie plus active et d'influencer nos élus. [► PAGE 4](#)

EXPO BRASSENS

Les copains d'alors se retrouvent au salon de coiffure de la rue Raymond Losserand. [► PAGE 8](#)

IMAGINOIR



Un labo se bat pour que la magie en noir et blanc de la photo argentique survive. [► PAGE 8](#)



(PHOTO : PASCAL MOÏSE)

● Depuis plusieurs années le système de santé est en plein bouleversement : "réforme" de la Sécurité sociale, avec ses conséquences sur les remboursements qui baissent et la hausse des tarifs des mutuelles, plan hôpital 2007 avec la réforme dite de la tarification à l'activité et ses répercussions sur l'organisation des hôpitaux, restructurations diverses... [► SUITE PAGE 3](#)

VIDEOSURVEILLANCE, BIG BROTHER AU COIN DE LA RUE

Mi-septembre, la fuite organisée d'un mail à destination d'un élu de l'arrondissement tente de désinformer les habitants du quartier Pernety qui serait en proie à un fort climat d'insécurité et de violence. Un article confus du journal Le Parisien (18 octobre 2006) nourrit les amalgames en sous-entendant l'agression d'un gardien du nouveau jardin public de la Garenne, agression imaginaire qui n'a jamais eu lieu. La rumeur s'amplifie et le bruit court dans le quartier que la mairie serait prête à installer des caméras de vidéosurveillance.

Or, s'il y a des problèmes dans ce quartier, il s'agit moins d'une question de délinquance que de voisinage et de tranquillité, comme l'a précisé le commissaire de police du 14^e, lors d'une réunion publique mi-octobre. Lors de cette réunion, les jeunes ont été implicitement montrés du doigt car, de façon répétée, certains d'entre eux vont et viennent à scooter dans

l'espace piétonnier, traînent tardivement le soir et restent à discuter bruyamment ou, aux beaux jours, à jouer sur le terrain de sport du jardin public. Enfin, si comme dans beaucoup d'autres quartiers parisiens le secteur est témoin de vols et de petits trafics, il est cependant faux d'affirmer, comme l'ont fait certains habitants que le jardin et l'espace public de la Garenne sont détériorés, qu'il y a du trafic d'armes, une présence de gangs armés ou de terrorisme islamiste.

La mairie laisse monter la pression...

A ces problèmes de voisinage, il y a des réponses simples, réclamées depuis longtemps par de nombreux habitants et par tous les responsables associatifs qui travaillent sur le quartier. Dans un tract diffusé début décembre *, ceux-ci relèvent que les habitants demandent depuis le printemps l'installation de chi-

canes aux extrémités de l'espace piétonnier pour empêcher les passages de scooters. Les jeunes qui se regroupent à l'abri des entrées d'immeubles demandent des locaux adaptés à leurs besoins pour se retrouver et écouter de la musique. Or les éducateurs spécialisés, l'"antenne-jeunes", le centre social ou les centres d'animation sont inopérants en soirée.

Concernant les bruits de ballons au "city-stade", depuis l'été, les habitants demandent un meilleur revêtement antibruit du sol et des parois ainsi que des poteaux montés sur silentbloks comme cela a été fait au square Chanoine-Viollet. Quant aux jeux de ballons place de la Garenne, jeunes et habitants ont demandé, depuis le printemps, un meilleur accès au gymnase Rosa-Parks avec des créneaux horaires pour les jeunes n'appartenant pas à un club. A chacune de ces demandes nos élus ont répondu... d'attendre. [► SUITE PAGE 4](#)

La prison, structure d'exclusion et de casse

● La section du 14e de la LDH a organisé une réunion publique sur la prison et le sens de la peine.

Percutant et convaincant, Nicolas Frize, compositeur, responsable de programmes culturels, d'emploi, et de formation dans deux établissements pour longues peines a entraîné son public, tour à tour décontenancé, révolté et inquiet, à découvrir les impasses et paradoxes de l'univers carcéral. Voici les temps forts de sa plaidoirie.

Aujourd'hui le "prononcé de la peine", qui arrive au terme du procès, véritable pièce de théâtre inquiétante et tragique est supposé contenir tout le sens de la peine. Ce dénouement tellement attendu, qui ne met en avant que le "chiffre" de la peine, est un grand moment de jouissance partagée, où la justice se défend de sa peur et dont les médias se repaissent. Ensuite, les portes se referment sur le condamné coupé du monde extérieur, mettant en péril sa "reconstruction" sociale.

Un espace de non droit où règne la violence

Des relations complexes se composent et se décomposent en prison, entre les détenus et les surveillants. L'administration manie envers eux le secret, la haute stratégie, la carotte et le bâton. Une surveillance continue recoupant les détails les plus anodins, les petits gestes inhabituels, les mul-



Le 14e abrite une des prisons les plus délabrées de France, la maison d'arrêt de La Santé. (PHOTO : F.H.)

tiples vexations et incidents crée un climat de suspicion généralisée et fait de la prison, machine à détenir condamnés, prévenus et surveillants, un lieu d'aliénation physique, psychique, intellectuelle. De plus en plus de détenus ont des problèmes psychiatriques et sont sous médicaments. Les problèmes liés à la vie sexuelle et à

l'argent ont suscité une réelle émotion dans l'assistance. Quelques rares unités de vie familiale ont été créées qui permettent aux détenus de vivre concrètement leurs liens familiaux. Mais, de plus, les rencontres au parloir, initiées par une presse spécialisée, aboutissent parfois à des mariages avec des femmes non détenues, voire à la conception

d'enfants dans des conditions de parloirs non prévus à cet effet. Quant à l'argent, un détenu qui travaille voit sa paye réduite très fortement pour les frais de justice et d'entretien au point qu'à sa sortie il est souvent sans un sou. Il faut exiger la connaissance et la reconnaissance du droit en prison par et pour les détenus. Comment respecter l'Etat quand l'Etat se comporte hors la loi ?

Allongement ou aménagement ?

L'allongement des peines est un aveu d'impuissance : on sait que la prison va tellement détruire les gens qu'on préfère les y laisser. Si les lois Perben l'aggravent durement, cet allongement a commencé en 1981 avec les peines de sûreté inventées pour négocier "électorale" l'abolition de la peine de mort. Cette abolition reposait sur la conviction que l'homme peut changer. Pourtant les commissions chargées des aménagements de peine en tiennent de moins en moins compte, revenant toujours sur la gravité des faits. Or une sortie conditionnelle est toujours préférable à une sortie sèche, la responsabilité de l'administration étant engagée dans son bon déroulement. La réussite est de 98 %, pourtant les médias, ces "prédateurs de la démocratie", travestissent la réalité. Des peines alternatives à la prison sont parfois mises en place.

L'intérêt de ces peines est qu'elles ont pour condition que le détenu "accepte" un Travail d'Intérêt Général. Cela devient un contrat. A travers la signature d'un contrat de travail, l'ex-détenu – dont c'est souvent la première fois qu'il appose sa signature à un document contractuel positif – peut se constituer comme personne, sujet de droit. La reconnaissance par les autres de ses droits est un vecteur puissant de prise de conscience et d'émancipation sociale. Et le débat qui suivit fut aussi l'occasion d'une prise de conscience pour beaucoup. Les textes ne disent évidemment pas que la prison doit détruire, que le condamné doit souffrir, ni qu'il faille faire de la prison un lieu de non droit. Au contraire les textes parlent de punir et réinsérer. Perben l'a bien compris qui utilise les arguments de la Ligue des droits de l'homme dans la présentation des nouveaux établissements pour mineurs. Nicolas Frize invite à ne pas nous y tromper : la réalité des établissements chargés d'incarcérer pour punir et éduquer est bien éloignée des discours et des textes qui en prescrivent le fonctionnement.

Le 8 février venons donc l'interroger sur les expériences pilotes, alternatives à l'incarcération, dans lesquelles il est engagé (voir ci-dessous).

ELISABETH PRADOURA

MAISON DES ASSOCIATIONS

La Maison a été inaugurée officiellement le 29 novembre par le maire de Paris et le maire du 14e devant une salle comble. Soixante-neuf associations sont déjà inscrites et quarante dossiers à l'étude. Quatre personnes (et non pas trois comme annoncé dans le numéro 73) sont prêtes à vous accueillir. En dehors des heures normales d'ouverture, la possibilité est offerte aux associations inscrites de se réunir, sur réservation, en soirée. 22, rue Deparcieux. Tél. : 01.53.63.31.50.

SOUTIEN SCOLAIRE ET ALPHABETISATION

L'association "Migrants Plaisance" qui dispense des cours d'alphabétisation pour adultes et organise de l'accompagnement scolaire recherche des bénévoles. Pour les cours de français, elle a besoin de personnes disponibles deux heures minimum par semaine hors vacances scolaires. Pour le soutien scolaire, une heure par semaine (hors vacances scolaires) est nécessaire. Suzanne Sanna Tél. 01.43.22.41.06 ou migrants.plaisance@wanadoo.fr.

Du 5 au 9 février 2007 à la mairie du 14e, les sections locales du Groupe-ment étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Genepi) de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et de l'Observatoire international des prisons (OIP) ont entrepris de s'associer pour informer sur l'actualité de la condition pénitentiaire en France. L'exposition se veut pédagogique et citoyenne : faire savoir le quotidien des populations détenues, alerter sur la misère carcérale et réfléchir à des alternatives à l'emprisonnement. Le soutien de la mairie du 14e permet de présenter une exposition complète à destination de tout public (notamment le public scolaire). Des bénévoles seront présents pendant l'exposition afin de guider les visiteurs ; en amont, le Genepi se propose d'intervenir dans les établissements scolaires et de préparer la visite avec les enseignants.

Six ans après le rapport parlementaire dénonçant les prisons françaises comme une "humiliation pour la République", le

constat reste le même : surpopulation, pauvreté, misère sanitaire, etc. La situation dans les prisons françaises est régulièrement condamnée par des rapports émanant d'associations comme le Genepi, la LDH et l'OIP, mais aussi, plus récemment, par des autorités comme le Commissariat européen aux droits de l'homme et les états généraux de la condition pénitentiaire présidés par Robert Badinter. Le 14e arrondissement de Paris abrite une des prisons les plus médiatiques, mais aussi les plus délabrées de France : la maison d'arrêt de la Santé. À la fin de l'année 2005, plusieurs bâtiments de la prison ont dû être fermés, la structure menaçant de s'effondrer ; des centaines de prisonniers ont dû être transférés en urgence vers d'autres établissements pénitentiaires de la région. Les conditions d'hygiène indignes, la difficulté du suivi médical, l'absence presque totale d'outils de formation font de cette prison un lieu emblématique de la situation carcérale actuelle. Protégée par ses murs, la Santé est coupée de son quartier : ce qui se passe dedans reste inconnu à ceux du dehors et inversement.

Mairie du 14e

Une exposition sur la prison

● Misère carcérale, alternative à l'enfermement, deux questions essentielles soulevées par cette exposition pédagogique et citoyenne.



Ce banc avait été déposé par un ancien détenu devant l'entrée de La Santé. (PHOTO : F.H.)

Alternatives au tout carcéral

La prison a-t-elle encore un sens en 2007 ? Quelles alternatives à l'enfermement et au modèle pénitentiaire ? À quelques mois d'importantes échéances électorales, la question carcérale est au cœur des débats, entre bataille de chiffres et question de fond, les solutions envisagées ne font que renforcer le même modèle : construction de nouvelles prisons, bracelet électronique, centres fermés pour mineurs délinquants, etc. Pourtant des alternatives au tout carcéral existent : lesquelles ? Et comment peut-on aborder la question de la délinquance ? La mairie, préoccupée par cette question, a mis en place une mission locale "Paris d'avenir" afin de suivre au plus près la réinsertion de jeunes ayant eu des problèmes avec la justice. Elle participe également aux "dialogues citoyens" organisés en partenariat avec la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et les Spip (Services pénitentiaires d'insertion et de probation) qui permettent d'accueillir des jeunes en stage de "citoyenneté" dans la mairie et de leur apprendre (ce qu'ils ignorent la plupart du temps) le fonctionnement des institutions

Des chiffres

La maison d'arrêt de la Santé a été construite entre 1863 et 1867. Elle est reliée prioritairement à la cour d'Appel et au Tribunal de Grande Instance de Paris. La Santé est divisée entre un "quartier bas" et un "quartier haut". Le "quartier bas" comprend des cellules individuelles d'une superficie moyenne de 6,9 m². Dans les blocs "quartier haut", la superficie moyenne des cellules est de 11,40 m² : elles sont collectives et accueillent, depuis l'année 2003, trois, voire de manière fréquente, quatre détenus.

En décembre 2005, 1400 détenus étaient incarcérés à la Santé (pour 1237 places). A cette date, deux "blocs" ont dû être fermés en urgence, la structure menaçant de s'effondrer. La direction de l'administration pénitentiaire vient d'annoncer la fermeture d'un troisième bloc. En quelques mois, des centaines de personnes détenues auront été transférées vers d'autres établissements. Un vaste programme de rénovation prévoit dans les années à venir la destruction complète du "quartier haut".

démocratiques et le bien-fondé des lois pour la collectivité.

L'exposition sera ponctuée par un débat public le jeudi 8 février à 19h30 dans la salle des mariages de la mairie, avec Nicolas Frize (responsable de la commission prison de la LDH), Gabriel Mouesca (président de l'OIP) et Serge Portelli (vice-président du TGI de Paris).

CATHERINE EVRARD

Genepi : 06. 82. 06. 04. 58; lucien-nayak@yahoo.fr
LDH : 06 70 51 46 64; cath-
evrard@wanadoo.fr,
OIP : 06 61 93 74 70; anachury@free.fr

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 74, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jeannine Bouché, Jacques Bullot, Michel Cambon, Chris, Didier Cornevin, José Couvelaere, Marie-France Desbruyères, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrard, Jacqueline Fertun, Dominique Gentil, François Heintz, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Claire Kachkouchoussi, Bruno Martin, Pascale Moise, Marie Niyonzima, Elza Oppenheim, Bruno Percebois, Jacques Parent, Elisabeth Pradoura, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Annette Tardieu, Janine Thibault...

Hôpitaux

Le démantèlement continue

● **Restructuration, fermeture, transfert, privatisation... Où en est-on dans le 14e ?**

► **SUITE DE LA PAGE 1** La Page a souhaité faire le point sur ce que cela signifie concrètement pour les usagers du 14e et les salariés des établissements publics ou privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier.

Saint-Vincent-de-Paul

Depuis de nombreuses années des incertitudes planent sur l'avenir du site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, partie prenante du groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent-de-Paul-La Rochefoucauld.

L'ancienne directrice de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (aujourd'hui partie après avoir supprimé 4000 emplois sur l'ensemble de l'AP-HP) avait remis en cause un projet d'établissement autour du handicap et l'orientation prise était d'aller vers une dispersion des activités sur d'autres hôpitaux avec pour objectif des fermetures de lit et des réductions de personnel. À terme, c'était la fermeture pure et simple du site et il avait été question d'un projet de construction du nouveau ministère des Affaires étrangères puis d'un nouveau tribunal de grande instance pour Paris. Ces projets semblent abandonnés et le nouveau tribunal devrait être construit dans le 13e, mais l'avenir de l'hôpital reste en suspens.

L'Institut de puériculture de Paris, boulevard Brune

Cet établissement comprend notamment un Centre de dépistage prénatal et de médecine fœtale (CDPMF) spécialisé dans la prise en charge des maladies génétiques, des malformations fœtales et des grossesses pathologiques ; il est adossé à une maternité où naissent chaque année environ 400 enfants, pris en charge ensuite par le service de réanimation néonatale. Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP), un centre de Protection maternelle et infantile (PMI) et une guidance infantile viennent compléter le dispositif et accompagnent les enfants et leurs familles.

Un projet conduit avec l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) prévoit depuis plusieurs années le transfert de cette activité à l'hôpital Necker pour 2010, mais les conditions de ce transfert ne sont pas clairement connues et la question est



Trois hôpitaux privés participant au service public constituent le groupe Saint-Joseph. (PHOTO : PASCALE MOÏSE)

importante, vu le contexte régional de l'Ile-de-France qui, sous la houlette de l'ARH, a vu fermer quarante maternités en cinq ans avec une baisse de 10% du nombre de lits, au moment où le nombre de naissances augmente et le taux d'enfants prématurés remonte.

Mais avec le plan hôpital 2007, pour le financement des établissements de santé, la tarification à l'activité est passée par là et, comme les actes réalisés ne sont pas pris en compte à hauteur des coûts engagés, le CDPMF contribue au déficit de l'Institut.

Alors, en juin 2006, dans une logique purement comptable, le directeur, pour se débarrasser d'un service déficitaire, demande le transfert immédiat à l'AP-HP du CDPMF. Sinon il le menace de fermeture pure et simple et il demande le licenciement du chef de service et de son adjoint, ce qui revient à décapiter l'activité. Les réactions sont vives : personnels, parents d'enfants suivis, anciens malades, habitants du quartier témoignent leur solidarité.

Le ministère est interpellé, et pour éviter le scandale que constituerait la fermeture du centre, l'ARH débloque début juillet une aide financière de deux millions d'euros

et une enquête est confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Aux dernières nouvelles, début novembre 2006, le rapport de l'IGAS reconnaît le rôle irremplaçable de l'IPP dans la prise en charge de la grande prématurité et proposerait de transférer la gestion du bloc "prénatalité néonatalogie et laboratoires" à l'Assistance publique, tout en laissant pour l'instant sur le site du boulevard Brune. Une victoire qui éloigne la menace de fermeture "sèche" mais qui nécessitera de rester vigilant sur l'avenir de ce "bloc", les conditions de son transfert à Necker et le devenir de l'IPP.

Saint-Joseph, Saint-Michel, Notre-Dame-de-Bon-Secours

En janvier 2006 a été créé le groupe hospitalier Saint-Joseph regroupant Saint-Joseph mais aussi Saint-Michel dans le 15e et Notre-Dame-de-Bon-Secours, trois hôpitaux privés participant au service public. C'est un regroupement généralisé sur le site de Saint-Joseph qui est prévu à terme. Ce regroupement s'est déjà soldé par un plan social de 460 emplois, l'externalisation du brancardage, des services

hôtelières, de la sécurité, confiés à des entreprises privées, c'est-à-dire, en pratique, une privatisation concernant environ 200 postes, 214 postes supprimés avec rupture de contrats à durée déterminée et 40 licenciements secs. Le plan de l'ARH prévoit, à terme, 10% d'activité en plus avec 10% de moyens humains en moins. La qualité des soins et de la prise en charge des malades risquent d'être l'oubliée de l'histoire. C'est d'ailleurs un phénomène qui se généralise dans les hôpitaux publics avec une tendance à voir se rallonger les délais d'attente pour avoir un rendez-vous ou se faire opérer.

Institut mutualiste Montsouris et hôpital Léopold-Bellan

Les deux établissements envisagent de créer un groupement de coopération sanitaire.

Un récent rapport réalisé par un chirurgien du département de chirurgie digestive de l'IMM préconise des regroupements et des échanges d'activités entre les deux établissements. Par ailleurs, il semble que les gestionnaires de ces établissements préparent d'autres regroupements, comme en témoigne leur proposition de racheter la maison des gardiens de la paix dans le 13e.

Et, en embuscade, on retrouve la Générale de Santé, un des gros trusts européens de cliniques privées, coté en bourse, qui regroupe en France 162 établissements dont plus d'une centaine de cliniques... et qui vient de racheter à la Croix-Rouge l'hôpital Les Peupliers dans le 13e arrondissement voisin. La "modernisation" ou la "rationalisation" des services de santé dans le 14e et ailleurs conduit à un accès aux soins plus difficile et plus éloigné pour les usagers et à une dégradation des conditions de travail pour les soignants.

DOCTEUR BRUNO PERCEBOIS

- *ARH : Agence régionale de l'hospitalisation
- *AP-HP : Assistance publique des hôpitaux de Paris
- *CAMSP : Centre d'action médico-social précoce
- *CDPMF : Centre de dépistage prénatal et de médecine fœtale
- *IGAS : Inspection générale des affaires sociales
- *IPP : Institut de puériculture de Paris

UN TRAMWAY BIEN PROPRE

L'inauguration du tramway, le matin du 16 décembre 2006, a été l'occasion de violences policières passées sous silence par tous les médias. Le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens avait décidé de mettre à profit cet événement très médiatisé pour dénoncer la réalisation par Alstom – constructeur du tramway parisien – du tramway de Jérusalem qui "traverse des terres palestiniennes pour relier Jérusalem Ouest à des colonies juives implantées en territoire occupé." Selon les participants rassemblés porte de Versailles, "un groupe d'une quarantaine de personnes ayant déployé une banderole a été chargé par les forces de l'ordre avec une brutalité stupéfiante : plusieurs personnes ont été jetées à terre et bousculées sans ménagement." Interpelés pour "manifestation illicite", vingt et un manifestants ont été poussés dans un fourgon de police pour être conduits au Centre de rétention de la Goutte d'Or. Une personne blessée à la main et un jeune homme "à demi étranglé" ont dû se rendre à l'hôpital dès leur libération, quatre heures plus tard. La première en est ressortie avec un certificat d'incapacité de quinze jours. Effet du climat électoral ou de l'ambiance sarkozyste ? On constate, ces derniers temps, que les manifestations d'intermittents du spectacle ont été également la cible de violences policières, dans des circonstances identiques.

VOUS PENSEZ AU SUICIDE ?

Notre association propose une ligne d'écoute anonyme (ouverte de 12h à 24h, 7 jours sur 7) et un accueil le samedi de 16h 30 à 19h. Vous aimeriez rejoindre notre équipe de bénévoles ? Bienvenue ! Des entretiens préalables, ainsi qu'une formation sérieuse vous seront proposés. SOS – Suicide – Phénix – Paris 36, rue de Gergovie – 75014 - PARIS tél : 01.40.44.46.45

Broussais sur les rails

● L'enquête publique sur la voirie va-t-elle servir de locomotive à l'aménagement de Broussais ?

Cela fait deux ans que le Conseil d'arrondissement a adopté la délibération lançant l'aménagement paysager et de voirie dans le site de Broussais. Après un appel d'offres qui a désigné le cabinet Degouy comme maître d'oeuvre, en octobre 2005, un projet s'est dessiné, discrètement, car la mairie ne souhaitait pas communiquer immédiatement le fruit de ces travaux aux habitants. Il a été présenté à quelques associations et habitants en novembre dernier. Il fera l'objet d'une enquête publique sur la voirie, annoncée pour la fin janvier 2007.

Dans l'étude du cabinet Degouy, la dalle supérieure traversant le site de Broussais devrait être aménagée en promenade verte, en partie plantée, dans le prolongement du square Auguste-Renoir permettant ainsi la continuité entre les rues Raymond-Losserand et Didot. Une nouvelle placette ouvrirait sur cet espace au niveau de la rue Didot, par la couverture des voies de la petite ceinture ferroviaire ; de même, une autre placette serait créée au fond de l'impasse des Arbustes. Comme annoncé, la majeure partie des voies à l'intérieur du site deviendrait publique, permettant l'accès aux bâtiments en fond de parcelle, dont le pavillon Gaudard-d'Allaines qui devrait

accueillir, dans le futur, un établissement pour personnes âgées dépendantes.

My beautiful placette

L'entrée et la sortie des automobiles ne pourront se faire qu'au niveau du 96 bis, rue Didot. Le parking souterrain serait conservé pour une capacité d'une centaine de places ; une cinquantaine d'autres seraient créées le long des nouvelles rues. L'aménagement de la jonction au niveau de la rue des Mariniers peut être un point de désaccord, certains habitants rejetant les

propositions d'aménagement du petit rond-point. Pour d'autres, comme le collectif Redessins Broussais, il importe d'ouvrir au quartier ce lieu enclavé, de détailler les jonctions entre les différents espaces (dalle, rue, square, petite ceinture ferroviaire). Les promoteurs du groupe éco-construction de l'association Urbanisme et Démocratie s'interrogent sur les matériaux qui seront utilisés sur le chantier. Autant d'interrogations à venir inscrire sur le registre de l'enquête publique.

BRUNO MARTIN

Avenir du pavillon Didot

Que va devenir le pavillon Didot qui longe la rue du même nom ? Le bruit court qu'il serait remplacé par un immeuble de cinq étages pour accueillir à la fois le centre social Didot-Broussais et des logements. La hauteur du bâtiment masquerait le projet d'espace culturel de la Chaufferie qui présente des données architecturales uniques dans le sud de Paris. Les fenêtres des logements donneraient quasiment sur la salle de spectacle.

Le Collectif Redessins Broussais imagine l'espace culturel de la Chaufferie ouvert sur le quartier et impliquant ses habitants tant dans la gestion que dans la programmation. Pourquoi ne pas envisager un projet cohérent reliant les deux bâtiments, ouvert sur la nouvelle promenade et pouvant offrir une solution rapide de logement au centre social ? Prochaines réunions du CRB les 20 janvier et 3 février.

Un toit pour tous !

Contre la cherté et la crise croissante du logement, le Collectif logement Paris 14* mobilise pour une "marche au logement" depuis la porte de Châtillon jusqu'à la mairie du 14e le samedi 20 janvier à 14h (arrivée à la mairie vers 15h15).

Constitué depuis plus d'un an, le collectif appelle les habitants à manifester leur solidarité avec les mal-logés de l'arrondissement : 4650 demandes de logement enregistrées à la mairie ; 10 ans en moyenne pour obtenir un logement à Paris ; des centaines de situations dramatiques : six personnes dans 5 m², sept dans 7 m², enfants séparés de leur mère pour absence de logement, chambres d'hôtel surpeuplées à 1250 € par mois sans possibilité de cuisine ni sanitaires, loyers prenant jusqu'à 80% des revenus, expulsions sans relogement de familles avec bébé ou de personnes de plus de 70 ans.

A cette occasion, le collectif réitérera ses demandes pour l'instauration d'un droit au logement juridiquement "opposable", ce qui obligerait les autorités à prendre les mesures nécessaires pour que chacun puisse se loger normalement : avec des loyers ne dépassant pas 20% des revenus ; la création d'un service public du loge-

ment ; des mesures exceptionnelles d'urgence, notamment la réquisition des logements durablement vides ; enfin, le refus des expulsions sans solution préalable de relogement. J.-P. A.

* Le Collectif Logement Paris 14 regroupe : Conseil local FCPE de l'école Hippolyte-Maindrion, journal de quartier La Page, Ligue des Droits de l'Homme 14e/6e, Attac Paris 14e, Maison de quartier Le Moulin, Association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance, association de quartier Urbanisme et démocratie (Udé !), amicale CNL.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014, Paris.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

Quartier Pernety

Les illusions de la vidéosurveillance

● Depuis l'automne, une poignée d'agitateurs tente de persuader les pouvoirs publics d'installer des caméras de vidéosurveillance. Plusieurs associations réagissent.

► SUIVE DE LA PAGE 1 Or en attendant, les troubles de voisinage n'ont pas cessé. Et l'exaspération de certains riverains arrive à son comble alors que parallèlement, plusieurs responsables associatifs nouent des contacts fructueux avec une partie des jeunes du quartier (voir ci-dessous).

Des réponses inadaptées

Selon les responsables des associations signataires du tract contre l'installation de caméras, les réponses que propose la mairie – installation de grilles de grande hauteur autour du square ou de dispositifs de vidéosurveillance – ne sont pas adaptées à la situation qu'ils vivent tous les jours sur le terrain. Ils ajoutent que les caméras ne protègent en aucune façon mais peuvent seulement, lorsqu'elles fonctionnent, faciliter la répression.

Selon le collectif d'associations "Souriez vous êtes filmés" (<http://souriez.info>) ces caméras ne sont pas dissuasives. La "protection" dont on pense pouvoir bénéficier est largement illusoire. De plus, les caméras instaurent un rapport malsain entre les citoyens et les autorités publiques, basé sur la méfiance, le soupçon, la présomption de culpabilité, au détriment de principes sur lesquels est fondée la vie en commun, comme la confiance et la responsabilité civile.

Enfin, le coût d'un tel dispositif n'est pas



DESSIN : MICHEL CAMBRON

anodin. À Levallois par exemple, la pose de sept caméras a coûté plus de 300 000 €, soit plus de deux millions de francs. Si l'on y rajoute l'installation du réseau de câblage, le contrat de maintenance et les réparations, le salaire de la personne en charge du visionnage et de l'enregistrement on arrive à 30 000 € de plus par an et par caméra. Pour la dépense annuelle afférente à deux caméras, on peut donc créer un poste d'éducateur spécialisé... sans compter le coût initial de l'achat et de la pose !!! Est-il pensable que Paris investisse des centaines de milliers d'euros dans un tel système alors que les demandes simples, pour répondre aux problèmes de voisinage, ne sont pas mises en œuvre ?

C'est en substance ce que l'immense majorité des participants (habitants et élus) ont signifié lors d'une conférence-débat à la mairie du 14e ayant pour thème les enjeux de la vidéosurveillance début décembre. Le débat semble donc clos pour un moment et les marchands de caméras ne

feront pas d'affaires par ici. Lors de cette réunion il a été rappelé l'importance des contacts directs, la nécessité de renforcer les équipes de prévention spécialisée du 14e, de mobiliser des animateurs, de valoriser la richesse du quartier, ses équipements publics, le travail déjà engagé par certains acteurs associatifs locaux, afin de créer une société où chacun, avec son individualité, ait sa place.

L'écrivain et urbaniste Paul Virilio dénonce cette utilisation à outrance de la technologie dans l'un de ses essais : "On veut faire la vivisection du corps social. On veut faire [...] la mise à jour de ce qui est secret. Sauf qu'en mettant à jour ce qui est secret, on risque de tuer ce qui est vivant."

JEAN-PAUL ARMANGAU

(*) Premiers signataires : café associatif Le Moulin à café, association Florimont (Château ouvrier), maison de quartier Le Moulin, association de quartier Urbanisme et démocratie, Attac Paris 14.

Communiqué du maire du 14e

La réunion, qui s'est tenue le 5 décembre à la mairie du 14e, était une réunion d'information organisée dans le cadre de la mission d'information du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance de l'arrondissement (CSPDA). La vidéo surveillance n'est pas un sujet tabou pour la mairie du 14e.

À ma connaissance, aucun comité d'habitants n'a demandé à la mairie l'installation de vidéosurveillance

dans l'espace public.

Aucun programme d'installation de caméras sur la voie publique dans le 14e n'est à l'ordre du jour.

Lors de la séance du Conseil de Paris de novembre dernier, je suis intervenu pour demander l'accroissement des moyens dévolus à la prévention et à la médiation, notamment en termes d'éducateurs de rue et de "correspondants de nuit".

Conseils de quartier

Entre dynamisme et lassitude

● Au cours de la dernière année, davantage d'initiatives mais encore beaucoup d'insatisfactions !

Les six conseils de quartier du 14e, créés en 2002, sont des structures intermédiaires entre les habitants et la mairie. Ils doivent faire remonter leurs préoccupations, donner leurs avis sur les projets de la mairie et faire des propositions. Les trente membres sont majoritairement des habitants volontaires tirés au sort, des représentants des associations et des acteurs socio-économiques et, minoritairement, des élus. Ils tiennent en principe une fois par trimestre des réunions publiques, organisent des commissions de travail ouvertes à tous et émettent des vœux. Ils peuvent également, sous certaines conditions, gérer un budget de fonctionnement et d'investissement.

Au cours de cette dernière année, deux phénomènes relativement inquiétants ont été observés. D'une part, une hétérogénéité croissante des dynamiques des conseils. Trois tiennent régulièrement des réunions publiques et ont plusieurs groupes de travail effectifs ; deux restent actifs mais connaissent des difficultés, à cause d'un nombre trop restreint du noyau d'animation, un autre semble avoir cessé ses activités publiques. D'autre part, une baisse relativement régulière, sauf une exception, de la participation du public.

Des thèmes de débat, à l'initiative des conseils

Et cependant les problèmes traités sont très diversifiés et proches des préoccupations des habitants. Comme les autres années, l'urbanisme et la circulation, dont la consultation sur le Plan de déplacement de Paris (PDP), restent majoritaires. Des thèmes de plus en plus nombreux sont à l'initiative des conseils eux-mêmes : lien social, fêtes, culture, sécurité, ventes des immeubles à la découpe, crèches, promenades de découverte du quartier, etc. Le succès du ciné-club, organisé conjointe-

ment par les conseils de Pernety et Didot-Porte-de-Vanves, et qui a lieu à l'Entrepôt, se confirme. Sur le sujet difficile de la sécurité, apparu récemment, notamment autour du gymnase du quartier de la Garenne (Zac Didot), les réunions publiques du conseil de Pernety ont montré une volonté de compréhension des différents points de vue et un refus du tout sécuritaire ou de la stigmatisation de tous les jeunes.

C'est sans doute un des apports les plus positifs des conseils d'avoir favorisé une culture de débat, avec ses règles et une certaine qualité d'écoute. "Au départ, les participants ne venaient que pour parler puisqu'un espace de parole libre s'ouvrait. Aujourd'hui, ils viennent aussi pour entendre les autres" dit un membre d'un conseil. Les interventions trop violentes ou trop agressives, peu argumentées, trop centrées sur un cas purement personnel, sont généralement "disqualifiées" et considérées comme non valides par les membres du conseil et le public. Au-delà du débat, c'est une nouvelle culture démocratique qui cherche timidement à émerger. L'habitant ne serait plus simplement un "intermittent de la citoyenneté", appelé à voter tous les cinq ou six ans mais un acteur permanent, ayant une certaine expertise, que les élus associeraient à la préparation des décisions et à qui ils rendraient régulièrement des comptes.

Ne rêvons pas. La réalité est plus nuancée. Une grande partie de la population n'est pas informée de l'existence des conseils de quartier. Et ceux qui le sont hésitent à s'y engager. Horaires, de 19h30 à 21h30, peu commodes pour les jeunes ménages, thèmes trop liés, pour certains, à la vie locale (par exemple le chômage n'est pas abordé), style de réunion qui exclut de fait les milieux populaires, les jeunes ou les étrangers, peur d'être "instrumentalisés". Et surtout, l'impression que les avis,

les propositions ou les vœux émis en direction de la mairie ne sont pas vraiment pris en compte, que les concertations avec la population sont des simulacres et que les décisions sont prises ailleurs, selon d'autres critères.

Capacité d'influence et démocratie active

Malgré le travail important réalisé par les membres bénévoles des conseils, les solutions ou les réponses à des vœux arrivent lentement, souvent deux à trois ans après les propositions. Ce qui explique la lassitude ou un certain scepticisme. Si la mairie n'est pas exempte de critiques, particulièrement dans sa politique d'information ou de qualité d'écoute de certains élus, il faut reconnaître que ses marges de manœuvre restent limitées. Le statut spécifique de la ville de Paris, partagé avec Lyon et Marseille, donne beaucoup moins de pouvoir à un maire d'arrondissement qu'à un maire de banlieue. Le maire du 14e doit négocier en permanence avec la Ville, la Préfecture, la RATP et d'autres partenaires. Il a davantage une capacité d'influence que de décision.

Il en est de même, à leur échelle, pour les conseils de quartiers. Ils donnent un avis et font des propositions. Et s'ils n'ont pas de pouvoir de décision, ils ont un réel pouvoir d'influence car les élus ne peuvent ignorer durablement l'avis des habitants. Les conseils ont certes leurs limites qu'il ne faut pas nier. Mais ils s'inscrivent progressivement dans le paysage. S'ils savent élargir la participation du public, stimuler l'imagination avec des thèmes novateurs et des formules originales, ils offrent la possibilité, en liaison avec les associations, d'une approche complémentaire et plus vivante de la démocratie.

DOMINIQUE GENTIL

Expo photo

"La vie des jeunes du 14e"

À l'occasion du mois de la photo, le café associatif de la place de la Garenne, Le Moulin à café, a organisé une exposition de photographies, prises, sélectionnées puis légendées par les jeunes. Cette exposition, "La vie des jeunes du 14e", a fait l'objet d'une publication qui a été remise aux élus au moment des rumeurs sur l'installation de caméras de vidéosurveillance autour de la place de la Garenne. Cette exposition est aujourd'hui visible en ligne sur le site <http://moulin.cafe.free.fr>. Le message qu'ont voulu faire passer les responsables du Moulin à café est qu'il est faux de dire qu'on ne peut pas intéresser les jeunes à la vie de la cité. Car au-delà de l'exposition elle-même ce sont des constats et des revendications qu'ont exprimés les cinq jeunes photographes. Florilège de légendes photos :



"Sadron fréquente le Moulin des lapins et les colonnes. Son regard vers le 16, il ne voit pas qu'il abîme la grille et les plantes". (PHOTO : CHRIS)

– "Les petits peuvent jouer sur la piste du gymnase Rosa-Parks, c'est bien. Mais on ne peut pas utiliser les salles à l'intérieur car c'est réservé aux écoles et aux clubs. C'est pas pour nous."

– "Deux endroits où les jeunes aiment se retrouver pour discuter de tout et de rien. 16, rue de l'Eure et 16, rue du Moulin-des-Lapins".

– "À l'antenne-jeunes Didot" on peut utiliser des ordinateurs pour travailler, mais avant c'était mieux. Avec les anciens animateurs, ça ressemblait plus à un local pour les jeunes, pour parler au chaud, se détendre, faire des sorties que nous proposons nous-mêmes. On a vraiment besoin d'un local pour les jeunes".

– "La rue du Moulin-des-Lapins où tous les jours les jeunes passent en scooter pour aller de la Cité de l'Eure au Moulin-de-la-Vierge. Quand il y aura des barrières on marchera à pied."

Les responsables du Moulin à café ont démontré, grâce à ce travail fait sans moyens financiers, sans structure adéquate, sans personnel spécialisé, qu'il est tout à fait possible d'arriver à des résultats plus qu'encourageants. Les associations ne peuvent plus se contenter de louanges, elles veulent plus de moyens.

J.-P. A.

Politique de la Ville

Les moyens donnés aux associations vont-ils disparaître ?

● La mauvaise nouvelle que nous annonçons dans notre précédente édition a été confirmée. L'État va réduire à peau de chagrin les aides apportées depuis 2000 au sud-ouest de l'arrondissement.

Souvenez-vous. C'était il y a neuf ans. Une poignée de militants associatifs se battait vaillamment pour que, suite aux violences perpétrées dans le quartier (agressions au couteau, fusillades et un mort), des moyens soient donnés aux associations pour travailler en direction des populations les plus fragiles. Ils n'ont pas ménagé leur peine : bataille administrative, diplomatique, dans la rue, juridique... mobilisation des associations. Deux numéros de La Page ont été consacrés à la mise en place d'"ateliers de l'avenir" et de l'engagement de plusieurs associations décrivant leurs projets pour le quartier. La mobilisation des habitants a été aussi forte : deux manifestations de 400 personnes dans le 14e en 1998 puis 1999, cinq ans de petits déjeuners "revendicatifs et militants" entre novembre 1998 et mars 2001 pour la réouverture d'un centre social puis entre mars 2001 et fin 2003 pour l'ouverture de locaux dans le quartier de la Garenne et contre la destruction des locaux associatifs du 16, rue du Moulin-Vert. Sans oublier toutes les occupations, interpellations de personnalités (jusqu'à un ministre en exercice), pétitions, actions spectaculaires... pour que le quartier Plaisance soit classé "Politique de la Ville".

Les résultats ont été au rendez-vous. L'ancienne municipalité a finalement consenti à plaider la cause du quartier auprès du gouvernement et la nouvelle a su mettre en œuvre plusieurs chantiers ou actions en s'appuyant sur des associations du secteur : centre social, centre d'animation, café associatif, maison de quartier, maison des associations, mais aussi gros travaux dans les logements sociaux de la porte de Vanves, du 10, boulevard Brune, de la rue des Plantes et de la rue de l'Abbé-Carton, et surtout du 156, rue Raymond-Losserand qui est certainement la réalis-

tion la plus spectaculaire. N'oublions pas également le réaménagement du site de l'hôpital Broussais, la reconversion de l'ex sous-station électrique et tant d'autres choses petites ou grandes (comme les locaux de la rue Saint-Gothard ou de la rue du Moulin-des-Lapins, les salles polyvalentes du gymnase Rosa-Parks, la couverture du périph...). Tout cela constitue les fruits de la lutte qui représentent, pour toutes celles et ceux qui s'y sont investis des couchers tardifs et des levers matinaux, des centaines de soirées, de samedis et de dimanches "sur le pont", sacrifiés au détriment des amis, de la famille...

Bien sûr il y a toujours du pain sur la planche, notamment dans les domaines de logement, même si des progrès notables ont été réalisés, de l'emploi ou de l'art et la culture (mais là les chasses réservées sont bien gardées par celles et ceux qui pensent la culture d'en haut !).

L'Etat se désengage

Le premier sale coup c'est le gouvernement qui l'a porté en supprimant la police de proximité en 2002. Aujourd'hui, le Sénat reconnaît dans un rapport (www.senat.fr/rap/r06-049-1/r06-049-11.pdf) qu'il "convient avant tout de revoir les modalités d'intervention de la police et de les adapter aux situations rencontrées" notamment en "[rapprochant] la population et la police" avec "une police qui ressemble davantage à la société, des policiers mieux formés et encadrés ayant des relations apaisées avec la population", bref en mettant en place "une police de proximité renouée en synergie". Le rapport des sénateurs souligne également que "tous les élus et associations entendus en sont convenus : une police de proximité, dont le rôle n'est pas de faire de la répression, mais de rappeler et d'expliquer la règle, voire de l'indiquer

pour certaines personnes en manque de repères, de jouer un rôle de "capteur d'information", et de réduire la fréquence du recours à l'intervention de la force publique, est indispensable."

Le deuxième mauvais coup, c'est encore le gouvernement qui le porte depuis le 1er janvier avec la réduction drastique du périmètre à l'intérieur duquel s'appliquera la "Politique de la Ville" : le quartier de la Garenne, celui de la place de Séoul, la rue des Suisses et la rue Pauly, la cité Didot, la rue des Arbustes seraient en dehors du périmètre à l'heure où nous mettons sous presse. De même, des incertitudes demeurent sur le maintien dans ce périmètre de la cité de l'Eure, du collège Giacometti, du site de Broussais, des Mariniers...

La Ville doit suppléer aux besoins

Alors que va-t-il se passer ? Montée de la délinquance, plus de police répressive, de grilles, de vidéosurveillance ? Les acteurs de terrain ne peuvent imaginer que la Ville de Paris s'engage dans cette voie traditionnellement réservée aux villes gérées par des majorités très éloignées des valeurs humaines dont la municipalité actuelle dit s'inspirer. Depuis plusieurs mois, la Ville de Paris est informée de ce désengagement de l'Etat et cependant rien n'a été entrepris pour suppléer aux manques qui vont se faire sentir dès ce début d'année.

Il serait en effet surprenant que Paris ne puisse faire l'effort nécessaire pour que tous les moyens soient donnés aux associations locales. Car si l'on considère que l'Etat, via la "Politique de la Ville", doit aider les quartiers les plus en difficulté, cette aide est évidemment bien plus nécessaire aux communes de banlieue possédant 80% de logements sociaux et abritant des personnes qui payent peu d'impôt (car leurs

revenus sont proches ou en-dessous du seuil de pauvreté) qu'à Paris où la population a un revenu moyen deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale.

L'Etat s'est désengagé. C'est maintenant

un fait avec lequel il faut composer. C'est donc à la Ville de Paris de prendre ses responsabilités afin de ne pas laisser ses quartiers les plus en difficultés en déshérence.

J.-P. A.

Droit de vote Aux urnes, résidents étrangers !



La troisième opération "Votation citoyenne" s'est déroulée du 16 au 22 octobre 2006, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH), d'associations, de syndicats et de formations politiques réunis en collectif. Cette campagne a rencontré encore plus de succès que l'année dernière, notamment à Paris. Dans le seul 14e arrondissement 4796 personnes ont mis leur bulletin dans l'urne (4552 en 2005). 91,28 % d'entre elles ont répondu oui à la question : "Êtes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales ?" Le non a recueilli 8,57 %. Mobilisation exceptionnelle dans notre arrondissement où plus d'un millier de volontaires a distribué tracts, appels, collés des affiches et tenu les urnes d'une vingtaine de bureaux de vote, y compris aux

sorties du métro et sur les marchés. Le seul bureau du parvis de la gare Montparnasse a recueilli 69% des votes (photo ci-dessus).

Au-delà de son caractère symbolique, cette consultation populaire est avant tout une manière de porter la question sur la place publique, au moment où nous entrons dans une intense période électorale (2007-2009) : élection présidentielle, législative, locale et européenne. Dans l'Union européenne, 17 Etats ont une législation plus avancée que la nôtre. L'Espagne s'appête à faire un pas en avant dans ce sens et la question est débattue en Italie. En Belgique, les résidents étrangers ont participé pour la première fois aux élections municipales. La France sera-t-elle le dernier pays européen à donner le droit de vote à tous ses résidents ? F.H.

Une commission déréglée !

● Les trois ans de travaux du tramway ont entraîné de nombreuses difficultés pour les riverains des maréchaux.

Une commission de règlement amiable (CRA) a été créée pour permettre aux commerçants qui auraient pâti des travaux du tramway d'être indemnisés par les maîtres d'œuvre, ville de Paris et RATP.

La librairie d'Arcane Livres s'est vu refuser un premier dossier parce que les travaux n'étaient pas terminés. Elle a dû vendre ses meubles pour payer son loyer et elle attend toujours une réponse au nouveau dossier déposé en septembre 2006. La commission n'envisage en effet aucune intervention en cours de travaux quelle que soit leur durée ! La pharmacie de l'Avenir, implantée depuis 1995 à la Porte de Châtillon (La Page n° 71), qui subissait, début 2006, un préjudice important s'est vu proposer, en juin, une indemnité de 15 % du préjudice. Du fait de la poursuite du chantier, le préjudice a bientôt augmenté de 50 %. Dès juillet, le maire du 14e a donc demandé à la commission de réexaminer le dossier. Ce qu'elle a fait, portant l'indemnité à 10 % du nouveau préjudice ! De qui se moque-t-on ? Quant à la librairie Lettres Slaves depuis longtemps en difficulté et en attente d'une réponse concernant son indemnisation, elle a reçu cet été, un arrêté d'expulsion pour le 28 août, qui a finalement été levé, mais qui montre la

pression exercée sur certains commerçants.

Le conseil de quartier Jean-Moulin/Porte-d'Orléans a suivi l'affaire de près. Il a demandé à l'élue chargée du développement économique une première explication sur le fonctionnement de la commission. Celle-ci a répondu par une convocation dans son bureau où elle a tout bonnement laissé la parole au président de la commission, qui a exposé ses vues. Une deuxième fois, à propos de la pharmacie, l'élue a réuni le président de la commission, la représentante du conseil de quartier et la pharmacienne : il a été impossible d'avoir une information claire et précise sur la nature des documents qui "manquaient", pas plus que sur les critères finaux d'évaluation.

Plus grave encore, l'élue semble avoir démissionné de toute responsabilité, se défaussant devant le président de cette commission. Ainsi, en juin, elle lui a purement et simplement transmis l'e-mail du conseil de quartier demandant une explication au sujet de la pharmacie. C'est donc le président de la commission qui a répondu au courrier adressé par le conseil de quartier à l'élue. Dans son courrier, envoyé en copie à la représentante du conseil de quartier, ce président, associant bizarrement l'élue et lui-même, "vous et moi", dans une même "obligation de discrétion profession-

Encore des travaux

Le conseil de quartier Jean-Moulin/Porte-d'Orléans et les habitants ont de bonnes raisons d'être inquiets devant le fonctionnement arbitraire et opaque de la commission. De nouveaux travaux vont démarrer en 2007 et se poursuivre jusqu'en 2012 pour prolonger la ligne de métro vers Montrouge. Le maire du 14e s'est expressément montré défavorable à la réalisation aujourd'hui de ces travaux qui attendent depuis 1929 ! Il a demandé à la ville de Paris et à la RATP de les faire avec le minimum de nuisances. Sera-t-il entendu ? Le quartier, lui, paraît avoir assez souffert ces dernières années.

nelle" se permet, dans des termes méprisants, de dénier à la représentante du conseil de quartier le droit d'être un interlocuteur.

N'est-il pas choquant que, lorsqu'un conseil de quartier demande une explication à une élue, celle-ci se dérobe et ne demande pas à une commission dite de règlement amiable de fournir des réponses claires et précises ?

E.P. ET ANNETTE TARDIEU

Dans le cadre feutré de la salle des mariages de la mairie et par une pluie fine après-midi automnale, devant une centaine de personnes d'âge respectable, le maire va présenter, comme chaque année son compte rendu annuel de mandat. Six séances au total seront consacrées à cet exercice bien rodé. En cinquante minutes, le maire égrène les promesses tenues, réalisées ou engagées : la fin des Zac Alésia et Didot, le tramway, la couverture du périphérique, la Maison des associations, un nouveau centre social, la première pierre du pôle d'activités économiques... Il met en valeur les actions "qui répondent à vos préoccupations" : logements, crèches, travaux dans les écoles, équipements sportifs rénovés... Il termine par "ce qui anime le 14e", soutien aux activités économiques par une pépinière de bio-technologies et un incubateur d'entreprises, appui aux commerces de proximité et aux différentes activités culturelles et festives.

Une quinzaine de questions sont posées, sans agressivité, certaines portant sur des cas spécifiques, d'autres plus générales, sur la propreté, les sans domicile fixe, l'avenir de l'ancienne Petite ceinture ferroviaire, la politique du handicap ou le coût des divers investissements. Celle qui l'em-

porte à l'applaudimètre est sans conteste la grogne croissante contre le "comportement anarchique des motos et des vélos", roulant sur les trottoirs et ne respectant pas le Code de la route. D'autres s'étonnent du tracé des pistes cyclables, "qui ne commencent nulle part pour s'arrêter nulle part" et demandent s'il existe un plan directeur.

Le maire demande à ses adjoints d'apporter des réponses précises, courtes et complètes en expliquant les contraintes d'un maire d'arrondissement à Paris : il a de faibles pouvoirs officiels, coincé entre la ville de Paris, la Préfecture de police et les autres institutions, mais un certain pouvoir d'influence et de négociation. Il montre aussi les difficultés de concilier demandes justifiées des habitants - par exemple une crèche rue Morère - et les contraintes techniques rendant la réalisation impossible à cet endroit ; un autre investissement social, un foyer pour femmes battues, y sera réalisé.

La pédagogie est simple : il y a des problèmes, nous ne les avons pas tous résolus mais nous avançons. Le progrès à petits pas, ce n'est pas très exaltant, probablement réaliste, mais un peu plus d'ambition et de dynamisme serait apprécié.

D.G.

ARTS SCENIQUES ET VIEILLES DENTELLES

L'association Arts scéniques et vieilles dentelles est une association du 14^e arrondissement qui monte des spectacles de théâtre : au propre comme au figuré. L'équipe de comédiens amateurs est entourée de deux professionnels, une décoratrice-costumière et un metteur en scène. Ces comédiens, non seulement interprètent, mais participent à la construction de la scène, à la fabrication des costumes et des décors, et à l'éclairage. Cette année l'association jouera entre mars et avril La Mouette de Tchekov à la Cité internationale où elle a pris des habitudes puisqu'elle y présente ses spectacles pour la troisième fois. En 2004, ils avaient déjà mis en scène La Nuit des Rois au collège franco-britannique ; en 2005 Le Conte d'hiver à la maison du Cambodge ; et, au printemps dernier, La Bonne âme de Setchouan à la maison du Brésil et à la fondation Lucien Paye. Renseignement : Cité universitaire ; 7, boulevard Jourdan. Tél. 01.43.13.50.50.

SARKO FICTION

Une vingtaine d'auteurs de polars et de science-fiction pour la plupart, préparent un recueil de nouvelles engagé intitulé : La France d'après. Il s'agit d'un exercice de politique-fiction dont l'esprit peut se résumer ainsi : Nous sommes en octobre 2008. Depuis plus d'un an, Nicolas Sarkozy est président de la République. Avec son programme de "rupture", il sait qu'il n'a que peu de temps pour imposer sa marque. Il enchaîne les réformes. Renforcement du pouvoir présidentiel, politique nationale sécuritaire avec quelques mesures-phares de contrôle quasi physique des individus, répression accrue couplée à des objectifs de détention carcérale, détection des délinquants présumés dès l'école maternelle, démantèlement du dispositif de protection sociale, libéralisation de tous les services publics et, prioritairement la santé et l'école, culte du mérite individuel, culte de la personnalité du chef... Toutes ces hypothèses sont plausibles. Et bien d'autres, hélas, non moins vraisemblables. Un recueil de nouvelles sur le cauchemar que nous ferait vivre Sarkozy en 2008 pourrait-il contribuer à sa défaite en 2007 ? C'est le projet littéraire et forcément politique que nous avons à notre tour imaginé. Se sont déjà associés à ce projet : Thierry Crifo, Eric Halphen, Christian Lehmann, Jean-Bernard Pouy, Jean-Jacques Reboux... Deux auteurs du 14^e : Romain Slocombe, et Jacques Bullot font partie du collectif. L'ouvrage sortira en librairie la première semaine de mars 2007.

DEBAT DU CCFD

Jeudi 8 février à 20h, le Comité catholique contre la faim et pour le développement organise un débat au 65, rue de la Glacière (13^e - métro Glacière) intitulé "Changer notre regard sur ce qui fait la richesse d'une société". Le débat sera animé par Patrick Viveret, philosophe et conseiller à la Cour des comptes et auteur de "Reconstituer la richesse" et "Pourquoi ça ne va pas plus mal ?" Contact CCFD : 01.45.65.49.01

L'Equip'Page

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 8 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

« Le livre écarlate », une nouvelle librairie

L'ouverture de la librairie « Le livre écarlate » dans le secteur Alésia-Plantes comble un manque du 14^e. "Je ne me suis pas installé innocemment dans le quartier que j'aime", avoue Philippe Leconte qui se décrit comme un "régional de l'étape", roulant sa bosse depuis dix ans dans le coin. Son but affiché est clair : être à l'écoute des gens du quartier, et mettre à leur disposition son intérêt pour la littérature et le livre de jeunesse. Il a baptisé sa librairie « Le livre écarlate » en référence au roman de Nathaniel Hawthorne, La Lettre écarlate dont la couleur évoque la gaieté et le plaisir : "La lecture n'est pas une punition !" bougonne t-il avec gourmandise.

Après vingt ans de librairie puis quatre ans d'édition, il est revenu à ce métier de messenger, porte-parole du lecteur, de l'éditeur, de l'auteur. Frédérique, son adjointe, et lui-même comptent à eux deux quarante ans d'expérience en librairie. Ce grand lecteur (un livre par jour) a parié de faire un best seller d'un livre qui lui aura plu : un bandeau "les écarlates" signale les livres qu'il a envie de défendre.

Dans ce local assez vaste, à l'écart du



bruit de la rue d'Alésia, et bien visible cependant, la grande diversité de la population du 14^e se manifeste chaque jour. Seulement 10% de la population vient en librairie. Pourtant franchir la porte du

"Livre écarlate" est un geste simple et agréable que de jeunes Africaines – ses premières clientes – aussi bien que des "intellos", professeurs, philosophes, auteurs n'hésitent plus à faire. La librairie

Tango

Le 22 février, la librairie le Livre écarlate reçoit Elsa Osorio pour son roman "Tango" qui se déroule tant à Paris qu'en Argentine. A paraître le 4 janvier 2007 aux éditions Métailié. Soirée musicale tango et tout et tout. Dans la librairie ou à l'école de danse cela reste à mettre au point. www.editions-metailie.com



a reçu un accueil favorable de la part des lecteurs, et l'on s'y sent accueilli, invité si besoin à participer à la recherche d'une référence via Internet et l'écran posé sur le comptoir où La Page se trouve placé en évidence. E.P.

Conseil de quartier Didot Quand on cause art et culture, on entend quoi ?

Le conseil de quartier Didot-Porte de Vanves nous invite régulièrement à nous pencher sur "la culture", cette grande absente des programmes électoraux, tant au niveau national que local.

En octobre la réunion publique a permis à quelques associations de se présenter.

Marie Do Fréval est déjà bien connue dans le 14^e pour son cabaret théâtre. En 2002, dans un sursaut à travailler avec les gens, elle se décide à construire à partir de leur parole et avec eux des spectacles drôles et émouvants, nourrissant des moments d'échanges durables entre les spectateurs. L'association Temps'Danse a présenté ses cours ouverts aux primaires, lycéens et étudiants et ses stages, du classique au hip hop, organisés pendant les vacances scolaires à des tarifs peu élevés et fonction du quotient familial. L'association Art.Utile, qui organise des stages en

partenariat avec le Centre de formation et de réinsertion professionnelle (Ceforp) a expliqué ce qu'est la culture pour elle : elle permet le développement personnel et la construction (ou reconstruction) humaine tant au niveau de l'individu que de la collectivité. Les hommes ne cherchent pas seulement à se divertir, mais aussi à donner du sens à leur vie. Des protestations véhémentes de quelques personnes prêtes à défendre les divertissements télévisuels ont amusé l'assistance. On a bien remarqué qu'elles avaient troqué leur soirée télé pour venir au débat du conseil de quartier, espace de parole autrement plus vivant que le petit écran. Ce débat prend de l'ampleur puisque la réunion publique de décembre aborda cette question vitale avec divers intervenants dont des élus, des conseils de quartier et des amicales de locataires. E.P.

Ci-gît, la rue Emile-Richard ou Pénélope à bicyclette

Où trouver meilleure illustration de ce qu'il faut faire pour ne rien faire ? Rue Emile-Richard ! Car plus eût été trop.

Finalement, je ne circule définitivement pas en Petite reine rue Emile-Richard ; je lui préfère la rue Schœlcher longeant elle-aussi le cimetière Montparnasse et son bon silence. Oui, je roule en sens interdit – bien au centre de la rue au cas où un piéton surviendrait –, oui je roule sur le trottoir, l'un ou l'autre selon les circonstances.

Les transformations annoncées dans La Page n° 73 ont bien été réalisées sur la rue-parking Emile-Richard : de droite à gauche en effet, nous sommes passés. Deux dos d'âne même, ralentissent la course des bolides ; mais l'âne renâcle : de front, bicyclettes et automobiles ne peuvent toujours pas s'avancer ; même l'un dépassant l'autre, un inévitable, court et dangereux instant rend la situation intenable. Il eut fallu mordre un des trottoirs, le rogner, l'amoinrir, le soustraire aux piétons, au ras des moustaches et des racines des arbres. Oui, plus eût été trop !

La Voierie n'a pas osé, pas pu, pas voulu, trop cher... peur des fantômes peut-être

qui, exaspérés par cet inutile remue-ménage, se seraient ligüés pour créer des incidents regrettables qui, la nuit, font fuir les passants apeurés.

Mais à propos qui était Emile-Richard ?

Le dictionnaire de mon certif. me livre ceci : Émile : "De l'éducation, roman pédagogique de J.J. Rousseau (1762). L'auteur part du principe que "l'homme est naturellement bon" et que l'éducation donnée par la société étant mauvaise, il faut élever l'enfant loin d'elle pour qu'il la régénère quand il s'y intègrera"... À Richard, les rois mis à part, je trouve un Richard-Lenoir, un boulevard tout de même ! mais point d'Emile. Lecteurs, merci de nous informer sur ce sujet. Y.R.

FERME MONTSOURIS

Le Collectif de Port Mahon et de la ferme de Montsouris vous convie à une soirée de présentation de son activité le 15 février au Moulin à café, place de la Garenne. À partir de 19h30, dîner, film de présentation et photos sur le thème "Ferme Montsouris et carrière de Port Mahon, où en est-on ?"

Cité universitaire Hommage à Léopold Senghor



Une centaine d'invités a assisté, le 18 novembre dernier, à un hommage rendu à Léopold Sédar Senghor, qui a séjourné à la Fondation Deutsch de la Meurthe de 1931 à 1934. La lecture de textes soigneusement choisis était accompagnée par le musicien Meissa M'baye. Le jardin L.S. Senghor a été inauguré à la Fondation et une plaque commémorative

dévoilée.

Né en 1906, Léopold Senghor fut un des premiers Africains hébergé à la Cité internationale universitaire de Paris. En 1928, il vient à Paris pour faire des études supérieures et fait la connaissance d'Aimé Césaire. Il est le condisciple de Georges Pompidou à l'École normale supérieure. C'est à cette époque qu'il commence à s'engager politiquement et à écrire ses premiers textes littéraires, et c'est grâce à lui qu'il découvre les grands poètes français, le Paris des musées et des théâtres et même les penseurs socialistes. Tous deux connaîtront des vies parallèles. Professeurs, ils "tomberont" en politique avant de devenir président de leur pays.

Devenu président du Sénégal, Léopold Senghor écrit : "J'avais de nombreux camarades, des Français, des Africains noirs et arabes, des Antillais et des Vietnamiens. Mon meilleur ami, Robert Pujol, étudiait comme moi les Lettres classiques. Il était aussi l'ami de Georges Pompidou, avec qui il s'était lié au lycée de Toulouse... Le temps de la Cité universitaire vit dans ma mémoire un peu comme le prolongement du royaume de l'enfance." JOHN KIRBY ABRAHAM

Beauté peule

Ah ! qui me rendra
L'arc frémissant des seins de Salimata Diallo,
Sa taille amicale
Et l'opulence fine de ses hanches ?...

Tristesse en mai

C'est la douceur fondue du soir
Transparent vers dix-sept heures au mois de mai.
Et monte le parfum des roses.
Comme pièces de monnaie au fond de l'eau en zigzaguant
Tombe le compte lourd de ma journée.

Des cris – qui sait si c'est de haine ? –
Des mots de fronde sur des visages d'adolescents.
Poussière et dos ruisselants,

enthousiasmes, essoufflements.
Des enveloppes douloureuses avec paysages de baobabs,
Corvées en file indienne et charognards sur fond d'azur.
Bien des confidences encore.

Et pour relever mes épaules,
Pour donner le courage d'un sourire à mes lèvres défaits,
Pas un rire d'enfants fusant comme bouquet de bambous,
Pas une jeune femme à la peau fraîche, puis douce et chaude,
Pas un livre pour accompagner la solitude du soir,
Pas même un livre !

Poèmes perdus, éditions du Seuil, Paris, 1964.

Cent métiers à travers le monde

Les deux inséparables globe-trotters, Pierre Josse et Bernard Pouchèle, nous proposent un merveilleux album "Artisans sans frontières", un voyage autour du monde des "travailleurs du geste" : en mots et en images, ce livre s'arrête volontiers sur l'anecdotique, l'insolite, dans une approche qui fait la part belle aux oubliés, aux petits, aux gens simples. Les photos sont de Pierre Josse, rédacteur en chef du Guide du Routard, qui a parcouru plus de quatre-vingt-dix pays mais a jeté l'ancre depuis quinze ans dans notre arrondissement (voir La Page n° 67). Bernard Pouchèle, qui a vagabondé de métiers en métiers, auteur de polars et coauteur de plusieurs livres avec Josse, a écrit l'épilogue de cette "chanson de geste" : "Un monde sans le geste et sans la geste de l'artisan n'est plus qu'un cirque froid et énorme, sans musique, sans clowns, sans artistes, sans acrobates. Mais rassurons-nous, des artisans résistent contre vents économiques et marées libérales, pour que le monde reste le monde." Auteurs itinérants, Josse et Pouchèle ont sondé ensemble les secrets des bistrotiers, de l'Irlande, de la Croatie et des cimetières du monde entier. De nombreux métiers sont en voie de disparition dans nos sociétés occidentales : "Où sont passés, dans nos belles provinces, les forgerons et les maréchaux-ferrants de nos enfances ? Ils sont là-bas, dans les steppes de l'Asie centrale, dans les Indes de lumière."

Ce livre rassemble 280 photos noir et blanc prises dans 117 lieux de 39 pays différents, évoquant boulangers, bouchers, pois-



(PHOTO : PIERRE JOSSE)

sonniers, dentistes, coiffeurs et barbiers, forgerons, couteliers, cordonniers, tailleurs, libraires et bien d'autres encore. La boulangerie épicerie de Botiza en Roumanie côtoie celle de Vains-Saint-Léonard dans la Manche. L'on contemple les chapelets de saucisses du boucher de Fianarantsoa, à Madagascar, alors qu'on se demande si vache dure et vaudou font bon ménage à

Ouanaminthe en Haïti. Le vieux forgeron à la retraite de Saint-Ouen-des-Alleux (Ille-et-Vilaine) perpétue ses gestes avec nostalgie tandis que le forgeron itinérant de Ségou, au Mali, va toujours de village en village. L'insolite est au coin de la rue : marchande de charbon de bois à Madagascar, vendeur de grillons en Chine, fabricant de balances en Egypte ou réparatrice de parapluies en Croatie. Le 14e arrondissement y a néanmoins sa place avec la boulangerie de la rue Sophie-Germain ou la librairie "Chez Léo" de la rue Boulard.

Espérons que ce livre hommage ne constitue pas un testament. Une note d'espoir, cependant, selon Pierre Josse : "Les gens redécouvrent ici et là les bons produits de leurs artisans locaux et le chemin de leurs boutiques."

F. H.

"Artisans sans frontières" de Pierre Josse et Bernard Pouchèle, éd. Fleurus (novembre 2006). 288 pages, 280 photos.

Céramique toujours

Amoureuse d'un lutin ou amours étrangères

Je suis tombée amoureuse. C'est comme ça qu'on dit : on tombe. Je suis tombée amoureuse d'un être de pierre, non... d'argile.

C'est un lutin de grès né de l'imaginaire de son créateur, Alexandre Lvovich. Leurs deux cœurs battent au même rythme, celui du Kazakhstan, pays invité, en duo avec le Japon – en la personne de Mariko Isozaki – au troisième salon de la



Atout) et Jana Bednarkova (association Artaïm), son succès s'est confirmé. La présence d'amateurs, de collectionneurs "repérables" et d'un nombre de visiteurs très intéressés, plus important chaque année en est la preuve. L'homogénéité et la qualité des œuvres – toutes uniques – présentées par les créateurs eux-mêmes, l'aménagement d'une durée et d'horaires (deux nocturnes) plus adaptés, ont encouragé la visite.

Chacun avait également accès à une documentation nombreuse retraçant la renaissance de la céramique en France depuis cinquante ans : catalogue de l'exposition, revue de la céramique et du verre, annuaire des céramistes 2006 (à emporter absolument au cours de vos pré-

grinations sur le territoire français), de précieux ouvrages sur les glaçures et ses méthodes de recherche, les revues des Ateliers d'art, etc.

Mon attrait cependant pour le "simple", me porterait à regretter quelque peu la présence plus importante de créateurs ô combien exceptionnels qui ont renouvelé l'art potier avec tellement de talent, de générosité ; puissance et raffinement mêlés. Que dire encore d'une absence douloureuse du "sensible" due peut-être à une technicité trop bien comprise.

YVONNE RIGAL

Calligraphie contemporaine

Rue Asseline, la galerie Asseline, vous connaissez ? La patronne de la galerie se prénomme Agnès. Diablement sympathique la patronne. Elle anime une galerie qui n'en n'est pas une véritablement car ses murs abritent également en rez-de-chaussée une officine qui communique énormément, entre rire et humour.

Depuis deux ans, les expositions de calligraphie contemporaine s'y succèdent.

Les édifices de la Rome antique se paraient de majestueuses lettres gravées... Nous avons connu l'illustre famille de caractères des lettres gothiques. Aujourd'hui, des calligraphes inspirés mêlent les formes historiques, les habillent de traits et de formes tout à fait inédites.

David Lozach dont l'œuvre est visible en ce moment à la galerie n'est pas seulement un calligraphe de talent mais également un peintre et un illustrateur. Tant il est vrai qu'entre les arts plastiques et les arts graphiques, l'illustration, la danse et la musique, l'art contemporain de la lettre occidentale est devenu un pont entre ces

nombreuses pratiques esthétiques. Homme élégant, David Lozach fait se côtoyer, se rencontrer, se confondre en de multiples écritures fusionnantes, jaillissantes, implosives souvent, mais toujours maîtrisées ces exigeantes disciplines. Esprit fin, pince-sans-rire, tel il est si vous avez la chance de faire sur place sa connaissance.

Y.R.

Amprincipe 21, rue Asseline. Tél. 01.43.20.35.75. Tous les jours jusqu'à 17h sauf le mercredi.

SCULPTURE SUR PIERRE

L'association Culture dans la Ville anime l'un des très rares ateliers de sculpture en taille directe sur pierre subsistant dans Paris. Depuis octobre, il est ouvert tous les jours de 9h à 13h et le samedi de 14h à 18h, pérennisant ainsi l'esprit de son fondateur Robert Juvin. (La Page n° 71). Atelier Robert Juvin, 36 avenue Jean Moulin. Tél. 01.45.42.95.41.

La vie à pleines dents

Elisabeth Pradoura collabore régulièrement à La Page. Son premier livre est un récit biographique, une tranche de vie de quinze années à lutter contre le cancer. Fraîchement diplômée de psychologie cette fille de médecin, sculptrice, découvre dans son sein droit une petite boule, boule qu'elle prénomme oursein. L'irruption de l'oursein rythme sa vie de chimiothérapie, de radiothérapie, de douleur, et de toute une batterie d'exams.

Peut-on rire de tout ? L'humour de ce livre est décapant. Un florilège des scènes ubuesques. Les personnages sont le personnel soignant, des malades, des proches des malades. La vie pulse, la poésie et la force des mots sont un hymne à la vie si ténue, si fragile et toujours bonne à croquer.

On se prend à sourire lorsque la petite voix interne assène à l'auteur des remarques acerbes : "C'est bien fait, tu l'as cherché ou qu'est-ce que tu t'imaginais". Le ton est irrévérencieux quand devant la perte des cheveux, face à sa tête qu'elle qualifie de "crâne d'œuf", des répliques fusent sur les autres parties du corps qui n'ont pas la chance de s'affubler de moumoute.

Des questions sans réponse : pourquoi elle, qu'a-t-elle fait pour mériter cela ? Heureusement la famille est là, celle qu'elle prénomme "l'amie" tout le long de

ce livre dont le dénouement est décoiffant. Le récit glisse, juste ce qu'il faut sur les petites lâchetés des amis. Ceux qui se détournent quand les stigmates de la maladie se font visibles. Le téléphone ou les invitations qui se raréfient jusqu'à la disparition. Elle rencontre pourtant pendant ces années un grand amour, celui qu'elle appelle "lui", un soutien indéfectible.

La maladie n'exclut pas la paperasserie ou les tracas d'argent. Les remboursements de la sécurité sociale trop lents, les dossiers médicaux qui s'égarent. On se prend à penser aux avantages de la carte vitale qui marque du coup un point. Comme toute belle histoire, les histoires d'héritage s'en mêlent. Elle avait hérité d'une tante. Devant la maladie de la nièce, la voilà qui redoute qu'elle ne passe l'arme à gauche avant elle. Malgré la douleur indicible, elle s'accroche à son travail. L'employeur, les collègues dénoncent les abus ; ils la veraient bien disparaître en congé longue durée, mais elle ne l'entend pas de cette oreille. Elle s'agrippe, car le travail donne du sens à sa vie. Un message d'espoir.

L'Oursein peut être commandé dans toutes les bonnes librairies (21,90 €) ou sur le site www.manuscrit.com

MARIE NIYONZIMA

Histoire et civilisations

Les Français sont-ils arrogants ou uniques ?

Les Français râlent contre l'Etat, mais ils en attendent tout". Les idées reçues sont tenaces. Issues du bon sens populaire ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, elles sont dans toutes les têtes. La petite collection "Idées reçues" des éditions Le Cavalier Bleu s'attaque, cette fois, aux Français, par la plume de Nelly Mauchamp*. Auteur de plusieurs ouvrages sur la société française, la sociologue prend comme point de départ ces clichés et s'attache à livrer un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir et sur les travers que l'on nous prête.

Le livre débute sur ce constat : "Les étrangers sont certainement tous d'accord sur un point : les Français sont chauvins... ils sont persuadés que la France est un pays de cognac envié par la terre entière !" En 120

pages, l'auteur analyse la construction de l'Etat-nation et aborde la refonte du "pacte républicain". Sa recherche sur le Français moyen, "arrogant, râleur et indiscipliné" débouche sur une interrogation "de l'universalisme à l'exception française". Pour se demander enfin si "les Français sont solubles dans l'Europe". Sans oublier les blagues des étrangers sur les Français : "Pourquoi les autoroutes françaises ne sont pas éclairées ? Parce que les Français se prennent tous pour des lumières !"

Nelly Mauchamp, qui habite notre arrondissement depuis de nombreuses années, présentera son livre à la librairie L'Arbre à Lettres, 14, rue Boulard, le jeudi 18 janvier (19h).

* "Les Français" de Nelly Mauchamp, collection Idées reçues, éd. Le Cavalier bleu (novembre 2006). 9 €.

Souvenirs

Kiki, reine de Montparnasse

En 1929, Kiki est élue Reine de Montparnasse, lors d'une grande fête. La peintre Marie Vassiliev, qui était sur les rangs, lui en tiendra rigueur. "Je l'en admire pas moins, car c'est une femme de grand talent et qu'elle a beaucoup d'esprit", commente Alice Prin, dite Kiki de Montparnasse, dans ses "Souvenirs retrouvés".

Kiki n'a alors que 28 ans. Man Ray, Henri Broca et Hemingway l'invitent à publier ses mémoires en français et en anglais. "Kiki's Memoirs", préfacé par Hemingway, est censuré et interdit aux Etats-Unis au même titre que l'Ulysse de Joyce. "Pourtant le texte de 1929 nous semble bien édulcoré, très en deçà de l'extraordinaire version définitive rédigée neuf ans plus tard et disparue depuis soixante-cinq ans", explique le préfacier des "Souvenirs retrouvés", Serge Plantureux. C'est ce manuscrit qu'ont exhumé, l'année dernière, les éditions Corti : "Il gisait au milieu de milliers de cartons avec, sur une petite étiquette de bristol, cette simple mention « infiniment précieux »."

Paris s'amuse. Kiki pose pour les peintres, notamment Kisling, Modigliani et Foujita, pour le photographe Man Ray, chante et danse au cabaret de nuit le Jockey, rue Campagne Première, à l'Océanie

et au Bœuf sur le toit, inaugure la Coupole en compagnie de Derain, fréquente les nombreux artistes de Montparnasse, cette "grande famille d'affamés" qui se retrouve entre Dôme, Rotonde et Coupole. Elle fonde, avec son amant Henri Broca, une éphémère revue mensuelle Paris-Montparnasse. Mais l'égérie des Montparnos est en froid avec la plupart des surréalistes "à part quelques-uns qui sont vraiment des convaincus, comme Desnos, Aragon, Man Ray, Prévert." Elle ajoute : "Voilà des gens qui insultaient les bourgeois, les curés, qui jugeaient les gens d'après la richesse de leurs costumes... et qui se conduisaient chez eux exactement comme ceux qu'ils auraient fait brûler ! Une bonne pour les servir, les repas à heures fixes ; eux qui ne croyaient à rien, passaient le plus clair de leur temps à visiter des voyantes, à évoquer les esprits en faisant tourner les tables... Ils étaient beaucoup trop forts pour moi. Je n'arrivais pas à les comprendre."

C'est que la Reine de Montparnasse est une petite fille de rien du tout... Alice Prin est née dans le ruisseau, le 2 octobre 1901, dans un joli coin de Bourgogne : "Quand je m'annonçai, ma mère était à quelques mètres de chez elle ; les douleurs l'ont forcée à s'asseoir au bord du trottoir. J'avais déjà la tête dans le ruisseau...". Montée à Paris, elle travaille dans un atelier de brochage qui relie le Kama-Sutra : "Il me fallait bien ça, à moi qui avais déjà le feu entre les jambes !" Elle connaît la misère et crèche sous le pont de chemin de fer Edgar-Quinet, lave les bouteilles consignées chez Félix Potin pour survivre. Puis viennent les années de bohème. Elle est happée par les années folles de Montparnasse : "Au milieu de toutes mes orgies, de mes nuits de folie, c'est la seule chose que je n'ai jamais salie, l'amour ! Je suis restée la fille très sentimentale et pleine d'affection que j'ai dû comprimer toute ma jeunesse." Elle mourra à 52 ans, en 1953.

Un livre à la fois rigolo et émouvant, illustré par des documents intimes et des photos de Man Ray.

FRANÇOIS HEINTZ

* "Kiki, Souvenirs retrouvés". José Corti et Serge Plantureux. 2005. 319 pages.

Imaginoir

Une équipe se bat pour son labo

● L'argentique face à l'essor fulgurant du numérique.

Imaginoir est un laboratoire de développement et tirages de photos, situé 8, passage Montbrun. Didier Léger et Jean-Yves Brégand se sont associés pour l'ouvrir en juin 1985. Le labo a "fondé sa réputation sur la photographie en noir & blanc. Les images, au développement comme au tirage, sont traitées manuellement, dans la tradition artisanale argentique" (1). Les célèbres photographes Sieff, Lindbergh, Sarah Moon et Raymond Depardon font partie de leur clientèle. Grâce à son talent et à son travail de grande qualité, l'équipe s'est élargie à treize personnes dans les années 1990, au moment le plus faste de son histoire. En 2007, ils ne sont plus que six.

Outre les grands photographes reporters, Imaginoir travaille pour des magazines de mode, des agences de publicité et des particuliers qui veulent de beaux tirages. Le labo développe aussi des photos pour des expositions ou des livres d'art. Didier évoque la complicité qui s'est instaurée avec les photographes qui participent parfois au tirage. "Nous partageons la même passion, le même amour du beau, les mêmes rêves, c'est comme une famille" me confie-t-il.

Les maréchaux-ferrants ne sont pas devenus garagistes !

Au début des années 2000, porté par l'ascension irrésistible de la couleur et du numérique, Imaginoir s'agrandit pour répondre à la demande. "Nous étions surchargés, nous avons donc investi dans un équipement coûteux. Il fallait une grande pièce pour stocker le matériel et installer la climatisation. Nous avons donc loué un deuxième local". "Il est fermé depuis avril 2006", enchaîne-t-il avec amertume. "L'arrivée du numérique a été surprenante d'ampleur et de vitesse. Nous pensions que l'argentique diminuerait progressivement, et, surtout, que les deux procédés co-existeraient, mais en fait ce fut une chute vertigineuse". La baisse d'activité a entraîné la fermeture ou la restructuration de nombreux laboratoires de photos. Plus de la

moitié d'entre eux a disparu du quartier !

Imaginoir est actuellement en redressement judiciaire et se bat pour sa survie. Didier et Jean-Yves travaillent souvent dix heures par jour et passent de nombreux week-ends dans leur labo, mais, remarque Didier, "c'est ma vie qui est en jeu, mon âme, ma passion, et je ne veux pas les perdre !" Il ajoute : "Nous avons tout construit ici, il n'y avait rien lorsque nous nous sommes installés : le sol était en terre battue, il n'y avait ni eau, ni électricité. Nous avons tout retapé nous-mêmes pendant presque un an. C'est ma maison !" Il enchaîne, malicieux : "Le numérique n'a rien à voir avec l'argentique, ce n'est pas le même métier, quand la voiture a remplacé le cheval, les maréchaux-ferrants ne sont pas devenus garagistes !"

De la révélation en chambre noire au bidouillage informatique

Jamais le numérique ne pourra donner l'émotion de la découverte progressive de l'image en chambre noire, le plaisir que procure le dévoilement de la photo dans le bain révélateur. Didier ironise : "Le numérique ne peut pas rivaliser avec la qualité de l'argentique parce que la prise de vue est mauvaise, on ne peut guère jouer avec la lumière, et il faut bidouiller pendant des heures sur un ordinateur pour avoir du relief !" Pourtant, l'ère de la consommation de l'objet jetable gagne aussi sur ce terrain. Que restera-t-il de la "malphoto" dans cinquante ans ? Ces milliers d'images stockées dans les ordinateurs peuvent disparaître d'un clic. "Ne prend-on pas le risque de détruire la mémoire de notre société ?"

Pourtant, la réalité est là : le numérique et la couleur sont populaires et moins chers. Ils ont conquis les photographes d'agences de pub et de magazines de mode. La plupart des ménages possède un appareil photo numérique et s'équipe en informatique. On passe du domaine de l'art à celui du jeu et de la satisfaction narcissique immédiate. Les labos subissent une double



Didier Léger et Jean-Yves Brégand dans leur labo. (PHOTO : J.K.A.)

concurrence : leurs clients peuvent imprimer leurs photos chez eux et leurs fournisseurs proposent des sites de développement sur Internet à des prix imbattables !

La révolution de la photo numérique fait des victimes dans tous les secteurs de la photographie. Kodak ferme ses usines et devrait cesser toute activité en France en 2007. Agfa a déposé son bilan. C'est une catastrophe pour Imaginoir car Agfa fabriquait un papier de grande qualité, bien adapté au noir et blanc. Canon et Nikon arrêtent presque totalement la production d'appareils reflex destinés à l'argentique. Konica-Minolta, un pionnier du secteur, se retire du marché de la photo. Didier déplore : "La fermeture de ces entreprises a pour conséquence une baisse de la qualité et du choix des produits alors que leur prix augmente."

Mais la résistance s'organise : Ilford se maintient, des reporters de Magnum refusent de se mettre au numérique, Vogue et Metropolitan publient encore des photos en argentique. Didier veut croire en l'avenir d'Imaginoir "Il faut que la structure

tienne" ! Il me dit, les yeux brillants d'espoir : "Les beaux livres illustrés de photos sont recherchés et les expos des grands photographes comme Doisneau, Brassäi, Cartier-Bresson ou Ronis attirent les foules !" Il est vrai que la photographie a acquis ses lettres de noblesse en entrant dans les musées comme œuvre d'art mais aussi comme témoin exceptionnel de notre société. "Les photographes reporters ont légué un patrimoine inoubliable sur la vie humaine; ils nous incitent à ouvrir les yeux sur le monde".

Une exposition collective dans le Passage

Imaginoir présente régulièrement des expos dans son Passage (2). Des photos des membres de l'équipe sont exposées jusqu'en mars. Afin de renflouer la caisse, le labo organise une vente aux enchères en janvier. Une trentaine de photographes, dont certains de renommée mondiale (Raymond Depardon, Dominique Isserman, Peter Lindbergh, Sarah Moon, Salgado), leur ont offert une de leurs photos. Bien que ces photographies coûtent cher, ils n'ont pas hésité à en faire don, par solidarité. Beaucoup de ces photographes habitent le quartier et entretiennent des liens d'amitié et de respect avec eux. Pour Didier, l'avenir réside dans le renforcement de la clientèle de proximité. Il me fait part d'un projet qui lui tient à cœur : faire des photos de commerçants du quartier sur le pas de leur porte, comme cela se pratiquait autrefois. En noir et blanc, évidemment !

JOSÉE COUVELAERE

(1) <http://www.imaginoir.fr>

(2) Un superbe lieu d'exposition est aménagé dans le large couloir du local.

Hommage à l'amitié

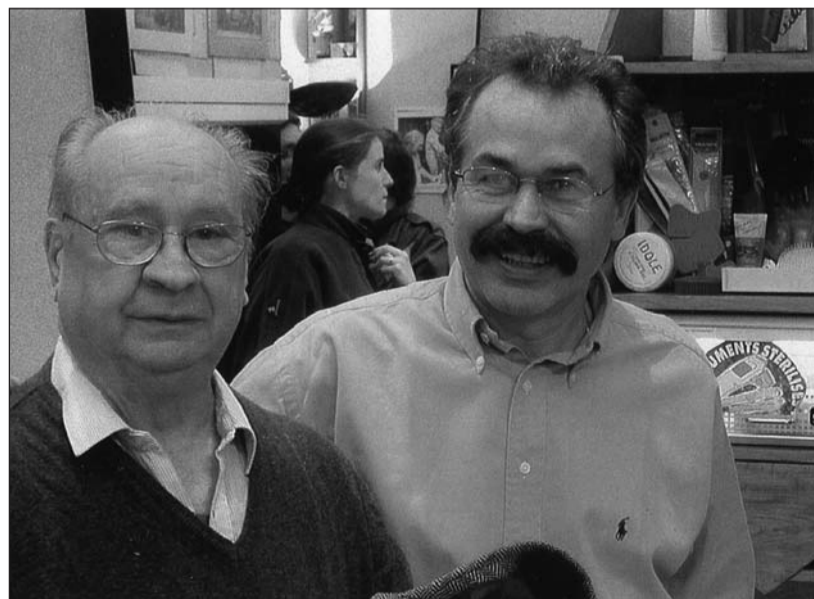
Brassens et Gibraltar font salon

Pour commémorer les 25 ans de la mort de Georges Brassens, Philippe Fagot, le coiffeur de la rue Raymond-Losserand marque l'événement par une exposition de photos inédites retraçant l'amitié entre Georges Brassens et Pierre Onténiente. Homme peu connu du public, celui que le milieu du show-biz surnommait Gibraltar était dur en affaires dès lors qu'il s'agissait de négocier les cachets de son ami.

Les deux hommes se rencontrèrent en 1943 alors qu'ils effectuaient leur service de travail obligatoire (STO) en Allemagne. De retour en France, Georges renoua avec la chanson et l'ami retrouva son ancien métier au centre des impôts. Le succès venant, Brassens lui intima l'ordre de le rejoindre et de gérer ses affaires. La petite histoire raconte qu'il exigea une réponse dans un délai de huit jours. Ils ne seront séparés que par le décès prématuré du chanteur-poète en 1981. Le succès démarra dans la rue Florimont, où habitait Georges Brassens et où il composa ses premières chansons.

4ème expo de Philippe Fagot

Coiffeur, photographe à ses moments perdus, il "tombe" dans l'exposition tout à fait par hasard. Un ami lui fit découvrir les joies de collectionner des cartes postales, des estampes et des photos du quartier. La



Pierre Onténiente et Philippe Fagot, le jour du vernissage. (PHOTO : JEANINE BOUCHE)

collection prenant de l'ampleur, il eut envie de partager toutes ces belles images. Son salon de coiffure masculin au décor dépouillé s'avéra d'emblée un endroit idéal. En 2000, il monta une exposition sur le quartier, dans sa vitrine, un chassé-croisé entre le passé et le présent. L'accueil du public fut enthousiaste. Les passants, la larme à l'œil retrouvaient les lieux de leur jeunesse, les comparaient avec un pince-

ment au cœur aux photos récentes. Une question revenait sans cesse : "C'est quoi le thème de la prochaine exposition ?"

Aujourd'hui, Philippe Fagot en est à sa quatrième exposition. Son regard brille, sa voix s'enfle quand il évoque le quartier, son quartier, un sujet inépuisable.

M. N.

Exposition : Philippe Fagot, 201, rue Raymond Losserand ; tél. 01. 45. 43. 37. 48.

Le mois de la Photo

Créé en 1980, il a lieu en novembre, tous les deux ans. Chaque édition s'organise autour d'une thématique spécifique. Cette année, le festival était consacré aux rapports entre la photographie et la page imprimée. Grâce à la qualité de ses expositions, Paris est devenue une des grandes capitales de la photographie dans le monde. Notre quartier, qui héberge la Fondation Henri Cartier-Bresson, les galeries Camera Obscura et Chambre avec Vues (pour ne citer que les plus connues), était particulièrement représenté avec pas moins de quarante-six lieux d'expositions.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Ithaque ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 76, librairie Lettres slaves ; n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Rue du Château : n° 148, Café Le Charming, resto-concert.
- Rue Daguerre : n° 44, librairie Apsara ; n° 69, boulangerie.
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 53, librairie le Livre et la Lune ; n° 97, Didot Presse.
- Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.
- Rue Gassendi : n° 40, "Plus près d'ailleurs".
- Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 75, kiosque Alésia ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte-Maindron : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 79, kiosque ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Boulevard du Montparnasse : n° 125, librairie Tschann.
- Rue du Moulin-Vert : n° 31, Le livre écarlate.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
- Porte d'Orléans : librairie-presse.
- Rue Pernety : n° 26, Zebrur.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue Reille : n° 37, boucherie Conte.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière.
- Rue Sarrette : n° 59, thés, produits diététiques.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014,

Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.

courriel : lapage.14@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Jean-Paul

Armangau. Commission paritaire

n° 83298. ISSN n° 12801674.

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

janvier 2007.